



Articles scolaires – 2017-2018

Préscolaire



Matériel à procurer à votre enfant pour la rentrée scolaire du 30 août :

- 1 couvre-tout avec manches longues, un point plus grand que d'habitude.
- 1 paire d'espadrilles (**avec velcro si l'enfant ne sait pas faire ses boucles**) qui restera en tout temps dans la classe
- 2 crayons à mine HB (Mirado)
- 1 gomme à effacer (Staedtler)
- 1 paquet de 16 gros crayons feutres (Crayola)
- 1 étui à crayons
- 1 paquet de 24 crayons de bois
- 2 gros bâtons de colle 42g (PRITT)
- 1 couverture à 2 pochettes en plastique
- 2 paquets de 10 feuilles protectrices (transparentes à 3 trous) sous forme de pochette
- 1 duo-tang
- 1 cartable de 2 po (**il est essentiel de respecter le format demandé**)
- 1 paire d'écouteurs
- 1 boîte de papiers mouchoirs
- 1 coussin petit format (30 cm x 30 cm) (par manque d'espace, il est essentiel de respecter le format demandé)
- 1 grand sac d'école imperméable et solide de dimension minimum de (31 cm x 43 cm) (12 x 17 pouces). Nous suggérons l'achat d'un sac qui durera plusieurs années.
- 1 gilet à manches courtes.



**ICI
NOUS FAVORISONS
LE RECYCLAGE!**

***Nous vous encourageons
à réutiliser le matériel de
l'an dernier!***

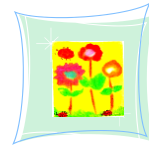
Les marques des compagnies sont indiquées à titre de suggestion seulement.

IMPORTANT

- **Bien identifier tous les effets personnels par le nom de l'enfant au complet.**
 - **Les vêtements d'extérieur doivent aussi être identifiés.**

Nous vous envoyons cette liste afin que vous puissiez bénéficier des spéciaux de la rentrée.

BONNES VACANCES!



Articles scolaires – 2017-2018

Préscolaire



Matériel périssable payable par les parents

Matériel périssable (matériel d'art, de bricolage, DC pour photos, nutrition)	40,00 \$
Documents reproductibles	15,00 \$
Total à payer	55,00 \$

Nous vous aviserons de la date à laquelle vous pourrez venir payer la facture au secrétariat de l'école. Il est aussi possible de faire parvenir l'argent par l'entremise de votre enfant, le mercredi 30 août 2017, lors du jour 0. Merci

Heures d'ouverture : 8h00 à 11h30 et 12h30 à 16h

Prenez note :
Nous n'acceptons pas les chèques
et ne possédons pas de machine Interac.